

Document de plaidoyer de la société civile Diaspora

Contexte

Messages clés :Global

Messages clés :Afrique

Bibliographie clé

Contexte

Au cours du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) 2023-2024, sous la présidence française, la société civile s'est engagée dans toutes les activités officielles du FMMD et a mené diverses consultations mondiales, régionales et thématiques. Cela englobe la participation et l'engagement de petites et grandes ONG, de réseaux de la société civile, de syndicats, de groupes communautaires de migrant.e.s, d'organisations de migrant.e.s et de diasporas, d'organisations confessionnelles, de chercheurs et d'universitaires. Un calendrier des activités est disponible [ici](#).

Ce document est une compilation et une consolidation des principales priorités et recommandations relatives à la **diaspora qui sont ressorties** de ces consultations, et représente l'étendue et la diversité de la société civile, ainsi que les nuances entre les régions.

Messages clés : Le monde

Le mécanisme de la société civile du FMMD a mené des consultations mondiales virtuelles avant chaque réunion préparatoire du FMMD en avril et en octobre, ainsi qu'une consultation avant les ateliers du FMMD sur le climat et les récits en juin. Lors de ces consultations mondiales et des réunions préparatoires de la société civile précédant le sommet, les participant.e.s ont mis en avant les priorités suivantes :

- **Reconnaître et prendre en compte les contributions monétaires et non monétaires des communautés et organisations de la diaspora** : Les contributions financières (transferts de fonds) et non financières (transferts sociaux, transferts de connaissances et de compétences, engagement social et civique, échanges culturels) des communautés et organisations de la diaspora doivent être reconnues et les conditions de leur contribution au développement durable doivent être créées. Les communautés diasporiques sont impliquées en temps de crise, apportent une richesse culturelle aux pays de résidence et contribuent au développement et aux efforts humanitaires tant dans les pays d'origine que dans les pays de

résidence. Leur rôle dans l'élaboration des récits sur la migration et les questions d'identité et d'appartenance dans les pays d'origine et de résidence doit être reconnu.

- Cartographier et documenter les données relatives aux contributions monétaires et non monétaires.
 - Reconnaître les initiatives et les projets pilotes réussis et soutenir l'extension de ces initiatives.
- **Créer les conditions d'une participation et de partenariats significatifs** : La société civile et les organisations de la diaspora doivent être renforcées pour les amener à la table des négociations. Les membres de la diaspora sont des médiateurs essentiels entre les pays d'origine et de résidence et devraient donc être reconnus comme des acteurs du développement social, politique et économique dans les pays d'origine. Cela inclut les investissements des diasporas dans le contexte du changement climatique.
 - Développer les relations entre **les organisations de la diaspora et les différents secteurs du gouvernement** afin de faciliter efficacement l'innovation de la diaspora.
 - Développer et promouvoir d'autres contributions de la diaspora au changement climatique par le biais de transferts de compétences et de connaissances.
 - Les gouvernements doivent **engager un dialogue avec leurs diasporas aux niveaux national, continental et international afin de créer un environnement favorable à l'engagement des diasporas.**
 - **Soutenir l'action des diasporas** : Les initiatives des diasporas doivent intégrer l'autonomie des diasporas, c'est-à-dire qu'elles doivent être conçues, dirigées et/ou co-dirigées par les diasporas. Ceci peut être renforcé par l'établissement d'inter-alliances et d'une collaboration plus étroite entre les diasporas et les organisations de migrant.e.s. Le rétrécissement de l'espace pour la société civile et les diasporas doit être abordé.
 - **Veiller à ce que toutes les initiatives des diasporas intègrent l'autonomie des diasporas et soient co-dirigées par les diasporas.** Ceci peut être renforcé en établissant des inter-alliances et une collaboration plus étroite entre les organisations des diasporas et les organisations de migrant.e.s.
 - **Institutionnaliser l'autonomie des diasporas dans les pays d'origine.**
 - **Développer le travail des diasporas** : Le travail des diasporas doit être intensifié en établissant des mécanismes qui aideront les diasporas à obtenir des ressources financières pertinentes, y compris en développant de nouveaux fonds d'investissement pour les diasporas. Créer davantage d'opportunités de collaboration entre les organisations des diasporas dans différentes régions telles que l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine, en promouvant le dialogue interrégional pour partager les leçons et les solutions entre les communautés qui rencontrent fréquemment des défis similaires, tout en amplifiant leurs voix collectives dans le plaidoyer, les dialogues politiques et l'élaboration des politiques.
 - Promouvoir une collaboration plus étroite entre les organisations et les initiatives dirigées par les diasporas et les migrant.e.s.
 - Créer des programmes de co-investissement pour le développement social et la création d'emplois afin de promouvoir les efforts de responsabilité partagée pour faire de la migration une option et non une nécessité. Il s'agit notamment de favoriser un environnement propice à l'investissement dans les pays d'origine, en accordant la priorité à des opérations transparentes, qui reflètent les besoins et les aspirations de la communauté des migrant.e.s et des diasporas.

- Promouvoir la coopération entre les pays d'origine et de destination afin d'améliorer les conditions sociales et économiques dans les lieux d'origine.
- **Collecter des données sur les contributions et l'engagement des diasporas:** Créer un espace pour recueillir les meilleures pratiques des États et des parties prenantes. Des données quantitatives et qualitatives supplémentaires sont également nécessaires sur les contributions des diasporas et leur influence sur la culture (au-delà des contributions financières) dans les pays d'origine, de transit et de destination. Les pays devraient être en mesure d'évaluer, de reconnaître, de réfléchir et de documenter la valeur de la participation et de la contribution des diasporas à leurs économies.
 - Mettre en place des mécanismes de collecte de données sur les contributions non financières, y compris le transfert de connaissances et de compétences, l'engagement social et civique et les échanges culturels.
- **Promouvoir et mettre l'accent sur les aspects multigénérationnels de l'engagement des diasporas.** Promouvoir la visibilité et l'engagement des initiatives des 2e, 3e et 4e générations, et mettre en œuvre des mesures pour rassembler des données sur la collecte de données multigénérationnelles.
 - Cela devrait inclure une reconnaissance concrète de la multiplicité des expériences et des cultures, ainsi qu'un modèle de grande adaptabilité, souvent détenu par les jeunes de la diaspora. Leur engagement dans l'action civile, sociale et politique au sein de leurs communautés de résidence apporte des contributions cruciales aux questions sociales et contribue à la revitalisation de la société civile. La société civile plaide pour la mise en œuvre de politiques qui favorisent l'intégration et les voies d'accès à la citoyenneté à part entière, réalisables grâce au renforcement des valeurs sociétales d'acceptation et de diversité.
- **Créer davantage d'opportunités de collaboration entre les organisations de la diaspora dans différentes régions** telles que l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine, en **promouvant le dialogue interrégional pour partager les leçons et les solutions entre les communautés qui sont souvent confrontées à des défis similaires**, tout en amplifiant leurs voix collectives dans le plaidoyer, les dialogues politiques et l'élaboration des politiques.
- **Renforcer les services consulaires, ainsi que les services de soutien et les services communautaires pour les communautés des diasporas à l'étranger.** Il s'agit notamment de promouvoir une intégration plus efficace et de faciliter leur contribution au développement des pays d'origine et de résidence.
 - Affecter des ressources à l'ouverture de nouveaux consulats dans des zones stratégiques, afin de permettre une prise en charge plus efficace et personnalisée des besoins de la communauté des migrant.e.s.
 - Collaborer avec les organisations des diasporas pour offrir des programmes de conseil et de formation aux migrant.e.s, y compris des conseils juridiques, culturels et en matière de carrière et d'emploi.
 - Développer des programmes d'éducation et de formation pour les migrant.e.s, afin de leur donner accès à des opportunités de développement professionnel et personnel.
 - Créer des fonds d'urgence pour fournir une assistance financière et un soutien dans des situations critiques, telles que les catastrophes naturelles ou les crises économiques.

- Favoriser les liens avec les pays d'origine.
- **Promouvoir la participation active des diasporas à la prise de décision dans les pays d'origine et de résidence.** Cela devrait inclure l'accès à tous les droits politiques, y compris le droit de vote et de se présenter à des postes électifs.

Messages clés : Afrique

Le Forum d'Abuja, co-organisé par la société civile africaine et les diasporas, y compris PANDiMR, GRFDT, AFFORD UK, CSOMADE, ITUC Africa, et parrainé par la FES, a eu lieu du 30 janvier au 1er février 2023 à Abuja, au Nigéria. Le Forum visait à renforcer les capacités et l'engagement de l'Afrique dans les processus et les cadres de la migration mondiale, et a également servi de lancement du processus de la société civile du FMMD 2023. Pour en savoir plus sur le Forum d'Abuja, la Déclaration d'Abuja et ses résultats, [cliquez ici](#).

Les diasporas ont été l'une des principales priorités du Forum d'Abuja. Les participants ont formulé les recommandations suivantes :

- Renforcer la collaboration entre les diasporas et les gouvernements des pays d'origine afin de promouvoir les réseaux des diasporas pour l'investissement productif et le développement.
- Relever les défis liés aux transferts de fonds, y compris les méthodes de transfert, la réduction du coût des transferts et l'augmentation de la couverture et de l'accès.
- Créer un environnement favorable aux investissements des diasporas en réduisant le coût des affaires, en introduisant la sécurité des investissements (fonds des diasporas), en encourageant les envois de fonds, notamment par des allègements fiscaux ou des tarifs réduits.
- Veiller à ce que les diasporas puissent accéder (et conserver) leurs droits civils et politiques dans les pays d'origine, notamment par le biais de la citoyenneté (comme le vote à l'étranger) et de la représentation au sein du gouvernement.
- Redonner la priorité au panafricanisme axé sur le patrimoine et la culture en tant qu'éléments de notre histoire mondiale, en reliant les diasporas aux pays d'origine et en amplifiant le capital culturel des diasporas en soutenant le patrimoine culturel de leurs pays et régions d'origine.
- Engager les organisations des diasporas (communautés) en tant que partenaires techniques des gouvernements pour promouvoir les transferts de compétences, l'amélioration des qualifications et la création d'emplois décents dans les pays d'origine, en utilisant leurs réseaux.
- Renforcer les collaborations bilatérales qui s'appuient sur les contributions des diasporas aux pays de résidence et d'origine, et développer des cadres pour l'accès aux droits tels que la transférabilité de la protection sociale.
- Promouvoir l'engagement des diasporas en tenant compte de l'importance des liens entre les générations par le biais d'une cartographie et d'un engagement des diasporas multigénérationnelles ainsi que d'activités ciblées.
- Reconnaître les contributions importantes de la deuxième génération et des générations suivantes des diasporas (c'est-à-dire les enfants des migrants et leurs descendants) dans tous les domaines de la migration et du développement ainsi que de l'aide humanitaire, et encourager leur soutien continu aux efforts d'engagement des diasporas.

Bibliographie clé

- [Rapport du Forum d'Abuja](#)
- Résumé de la consultation mondiale de la société civile Points de plaidoyer (avril 2023)
- Résumé de la consultation mondiale de la société civile Points de plaidoyer (octobre 2023)
- Réunion préparatoire de la société civile : Priorités mondiales de la société civile (janvier 2024)